ASSOCIATION OF SENATES, SHOORA AND EQUIVALENT COUNCILS IN AFRICA AND THE ARAB WORLD



رابطة مجالس الشيوخ والشورى والمجالس المماثلة فى أفريقيا والعالم

ASSOCIATION DES SENATS, SHOORA ET CONSEILS EQUIVALENTS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

Communiqué final du Séminaire international sur « les parlements et les défis de la sécurité alimentaire ».

Déclaration de Rabat sur la sécurité alimentaire.

Nous, les Présidents et les Représentants des organisations parlementaires régionales et continentales et des parlements nationaux d'Afrique, du Monde arabe, d'Amérique latine et des Caraïbes et les participants au Séminaire international sur les « parlements et les défis de la sécurité alimentaire », organisé par la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc du 31 octobre au 1 novembre 2019, sous la présidence de S.E. Mr. Abdelhakeem Benchamach, Président de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils Equivalents de l'Afrique et du Monde arabe (ASSECAA), en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);

Reconnaissant le rôle pionnier joué par le Royaume du Maroc, sous la direction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le lancement et le soutien de toutes les initiatives de développement et de solidarité visant à consolider le partenariat entre les régions arabe et africaine, au premier rang desquelles se trouve l'initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine au changement climatique, connu sous l'appellation Initiative « Triple A », lancée par Sa Majesté lors du Sommet sur le climat « COP 22 »;

Appréciant les conclusions émanant des interventions des orateurs et des représentants des parlements, ainsi que des études et des rapports présentés lors du Séminaire par des experts et des spécialistes, principalement ceux ayant trait à l'impact des conflits, au changement climatique, à la sécurité alimentaire, aux flux des migrants et aux déplacements des populations, des femmes et des groupes marginalisés;

P.O. Box: 8899 - Sana'a, Republic of Yemen

Tel. No.: 00251118284141, 00967-1-433925; 433926; 433928, Mobil: 00251929437840

Fax: 00967-1- 433927 Web site: www.assecaa.org Email: assecaa@gmail.com

Rappelant les engagements pris par les chefs de gouvernement et les représentants des parlements, ainsi que les positions exprimées lors du Sommet mondial contre la faim et la malnutrition qui s'est tenu à Madrid, en Espagne, du 29 au 30 octobre 2018, au cours duquel ils se sont déclarés préoccupés par le retard pris dans la réalisation du deuxième objectif de développement durable (ODD2) comme indiqué dans les études et les rapports pertinents et malgré tous les appels et les efforts déployés;

Conscients de notre rôle, en tant que parlementaires, dans la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier l'ODD2 qui consiste à éradiquer la faim d'ici 2030, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir le développement d'une agriculture durable;

Nous nous engageons donc à:

Renforcer la solidarité, la coordination et la coopération Sud-Sud entre l'Afrique, le Monde arabe, l'Amérique latine et les Caraïbes aux niveaux bilatéraux, consolider les mécanismes d'intégration régionale ainsi que les moyens de coopération interne, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la recherche scientifique et de la possession et du transfert des technologies, renforcer la sécurité alimentaire, les échanges économiques, le développement durable et la coordination par le biais des canaux institutionnels permanents;

- Construire un partenariat commun et bénéfique à travers le lancement d'une dynamique de projets de développement humain et social et élaborer des stratégies de coopération fondées sur les valeurs de solidarité, de justice et d'intérêts communs;
- Soutenir l'action des organismes des Nations Unies, tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme alimentaire mondial (PAM), en association avec tous les pays, pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), principalement l'objectif 2 (ODD2) relatif à l'élimination de la faim et la malnutrition et à la promotion d'une agricole durable d'ici 2030;

- Renforcer le dialogue entre les parlementaires aux niveaux national, régional et international afin de partager les expériences et les meilleures pratiques et d'éliminer les obstacles auxquels ils sont confrontés pour une coopération plus large, renforcer la coopération avec des partenaires stratégiques, notamment les organisations de la société civile, les universités, les centres de recherche et le secteur privé dans le but de réaliser l'ODD2 et de faire respecter le droit à une alimentation adéquate et saine;
- Consolider l'action des parlements arabes, africains et latino-américains, en particulier les sénats et les conseils équivalents, dans leur domaine de compétence, en vue de renforcer leur contrôle sur la performance des gouvernements et leur engagement à remplir leurs obligations nationales et internationales en matière de la sécurité alimentaire et à assumer leur rôle dans l'adoption des lois visant à soutenir la coopération économique et commerciale entre l'Afrique, le Monde arabe, l'Amérique latine et les pays du Sud en général;
- -Créer un observatoire parlementaire Sud-Sud sur la sécurité alimentaire dans le but d'améliorer la communication et la coordination entre les parlements et les fédérations du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, en leur fournissant des informations vérifiées et des variables relatives à la sécurité alimentaire, en créant des liens entre ces institutions et les organismes de sécurité alimentaire aux niveaux régional et international pour maintenir la vigilance dans le suivi de cette question importante;

Nous lançons un appel à tous les gouvernements, le secteur privé et toutes les institutions concernées de nos pays respectifs à:

- renforcer l'action commune des gouvernements, des parlements et du secteur privé par de nombreux efforts coordonnés et harmonisés visant à traiter la question de la sécurité alimentaire en tant qu'élément stratégique essentiel pour une coopération prometteuse entre les deux régions et étroitement liée aux objectifs du développement durable et la lutte contre le changement climatique;
- Inciter le secteur privé à investir dans l'agriculture et la recherche scientifique sur des questions pertinentes par l'adoption des lois propices à l'octroi des prêts préférentiels aux investissements dans l'agriculture, ainsi que des incitations fiscales au secteur privé pour qu'il soit compétitif et promouvoir des lois qui soutiennent l'établissement des réseaux de transport et facilitent la circulation à travers les frontières communes;

- Adopter des mécanismes efficaces et durables qui assurent la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition, la modernisation de l'agriculture, encouragent les centres de recherche scientifique sur la production alimentaire et développent des méthodes agricoles permettant de surmonter l'impact des changements climatiques, de la désertification, du manque des pluies et d'autres facteurs climatiques.

Pour atteindre ces objectifs, nous confions à la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc qui assure aussi la présidence du Réseau parlementaire pour la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe de promouvoir la coordination avec les organisations parlementaires régionales et intercontinentales d'Afrique, du Monde arabe, de l'Amérique latine et des Caraïbes en vue de la réalisation de ces obligations et du suivi de la mise en œuvre des recommandations pertinentes.

Rabat, 1 novembre 2019

